



Dakar le 28-06-2016

A Monsieur le Président de la cour suprême.

Objet : Plainte contre le président de la république M. Macky Sall (Etat du Sénégal)

Je viens auprès de votre haute bienveillance déposer notre plainte contre l'Etat du Sénégal, en sa présidence Monsieur Macky Sall, pour avoir faillit à son devoir d'information.

Ce devoir d'information concerne le dossier de l'ancien détenu, Monsieur Karim Wade. Ce dossier est aussi complexe et en a pas encore finit et vient y s'ajouter tout récemment encore une nébuleuse qui est entrain de se développer partout dans le pays. Comment un citoyen Sénégalais, quelque soit son titre, son appartenance, son orientation, dans ce cas précis de M. Karim Wade, peut il être forcé nuitamment à quitter le territoire sénégalais ou encore transféré de la maison d'arrêt et de correction de Reubeuss au Qatar ?

Les conditions de ce soit disant voyage sont aussi nébuleuses et noires que cette nuit même qu'il (Karim Wade) a été évacué de la prison à l'aéroport de Dakar en passant aux Almadies. Monsieur le Président, les questions suivantes sont celles posées par le Peuple et celles-ci exigent de la part du Président Macky Sall des réponses justes, vraies et vérifiables. Et ces réponses sont vivement attendues par le Peuple dans un délai très court.

QUESTIONS :

- 1) Pourquoi Karim Wade a-t-il été élargi entre 1h et 2h du matin ce 24 juin 2016 ?
- 2) Pourquoi n'a-t-il pas quitté la prison en plein jour comme les autres détenus graciés ?
- 3) Pourquoi Karim Wade a-t-il été transporté par les directeur et régisseur de la prison ?
- 4) Monsieur Karim Wade manquait il de connaissances pour le conduire aux lieux désirés ?
- 5) Pourquoi les directeur et régisseur escortés par la BIP (Brigade d'Intervention Polyvalente) l'ont acheminé chez Monsieur Madické Niang ?
- 6) Pourquoi ces directeur, régisseur et la BIP ont toujours attendu et acheminé encore M. Karim Wade depuis chez M. Madické Niang jusqu'à l'aéroport international Leopold Sedar Senghor et en compagnie de ce même M. Madické Niang ?
- 7) Qu'est ce qui empêchait M. Madické Niang véhiculé, de venir l'accueillir dès sa sortie de prison ?
- 8) Pourquoi un vol affrété par l'émir du Qatar dans lequel se trouvait le procureur au rang de ministre de ce pays attendaient ils M. Karim Wade sur la piste de notre aéroport ?
- 9) M. Karim Wade n'est plus fonctionnaire de l'Etat du Sénégal, un autre Etat ou royaume peut il traiter avec lui ?
- 10) La mission de ces directeur et régisseur de la prison de reubeuss ne s'arrêtait elle pas au périmètre bien déterminé de cette même prison ? Les réponses justes, vraies et verifiables comme mentionné plus haut, sont vivement attendues ,dans un délai court, par le Peuple qui l'a élu et les lui exige.

Veuillez recevoir, Monsieur le Procureur de République, l'expression de notre très haute considération.

